



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE**
ENTREPRISES INCLUSIVES

Jeudi 14 septembre 2023

ORDRE DU JOUR

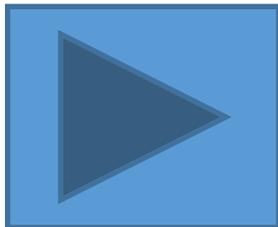
1. L'IAE : de quoi parle-ton ?
 2. Quels partenariats possibles avec les SIAE du territoire ?
 3. Valorisation des outils de construction des parcours
 4. Valorisation des parcours réussis, de la levée des freins
 5. Communication des contacts : chargés de développement emploi DDETS, référents Pôle emploi, chargés de relation entreprise du département.
- *Exposition des chantiers de la communauté d'agglomération du Beauvaisis*

1. L'IAE : de quoi parle-t-on ?

Par
Fabienne
MALRIQ

Article L.5132-1 du code du travail :

« L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des **personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles** particulières, de bénéficier de **contrats de travail** en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Elle met en œuvre des **modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement**. L'insertion par l'activité économique, notamment par la **création d'activités économiques**, contribue également au **développement des territoires** ».



MISSIONS DES SIAE > À LA JONCTION DE L'INSERTION SOCIALE ET DU MONDE ÉCONOMIQUE « CLASSIQUE »

➡ L'EMBAUCHE DE PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI DURABLE

Les SIAE, employeurs à part entière, recrutent leurs salariés en s'appuyant sur un réseau local (Pôle emploi, Conseils Départementaux, Missions Locales, PLIE, etc.) qui oriente et / ou agréé les personnes en difficulté.

➡ L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DE LA PERSONNE

Les SIAE proposent à leurs salariés un accompagnement spécifique et individualisé pour la construction d'un projet professionnel, l'accès à la formation, le développement de leurs compétences et la résolution de leurs problématiques sociales (accès à un logement, solution mobilité, gestion financière, ...).

➡ LA TRANSITION VERS L'EMPLOI

L'objectif de ces employeurs spécifiques est, au terme du parcours en SIAE (les contrats de travail sont de 24 mois maximum), de permettre aux personnes de trouver un emploi durable (CDD de plus de 6 mois ou CDI).

➡ LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ÉCONOMIQUES LOCAUX

Acteurs économiques et employeurs sur leur territoire, les SIAE contribuent à la redistribution locale des richesses. Elles participent activement à la lutte contre le chômage et l'exclusion sur leur territoire, et à la réduction des coûts sociaux supportés par la collectivité.

5 TYPES DE STRUCTURES DE L'IAE

Productions de biens et services

- **ACI** : Ateliers Chantiers d'Insertion
- **EI** : Entreprises d'Insertion

Mise à disposition de personnel

- **ETTI** : Entreprises de Travail Temporaire d'insertion
- **AI** : Associations Intermédiaires

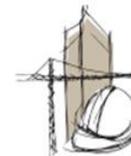
Travail indépendant

- **EITI** : Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant

➔ POUR UNE RÉPONSE MULTISECTORIELLE DE PROXIMITÉ



Maraîchage,
travaux agricoles



Bâtiment,
travaux publics



Blanchisserie,
entretien du linge



Recyclage,
traitement des déchets



Ressourcerie,
commerce d'occasion



Communication,
édition, administratif



Entretien, nettoyage



Sous traitance-industrielle



Fabrication de biens



Restauration,
traiteur



Transport logistique
manutention

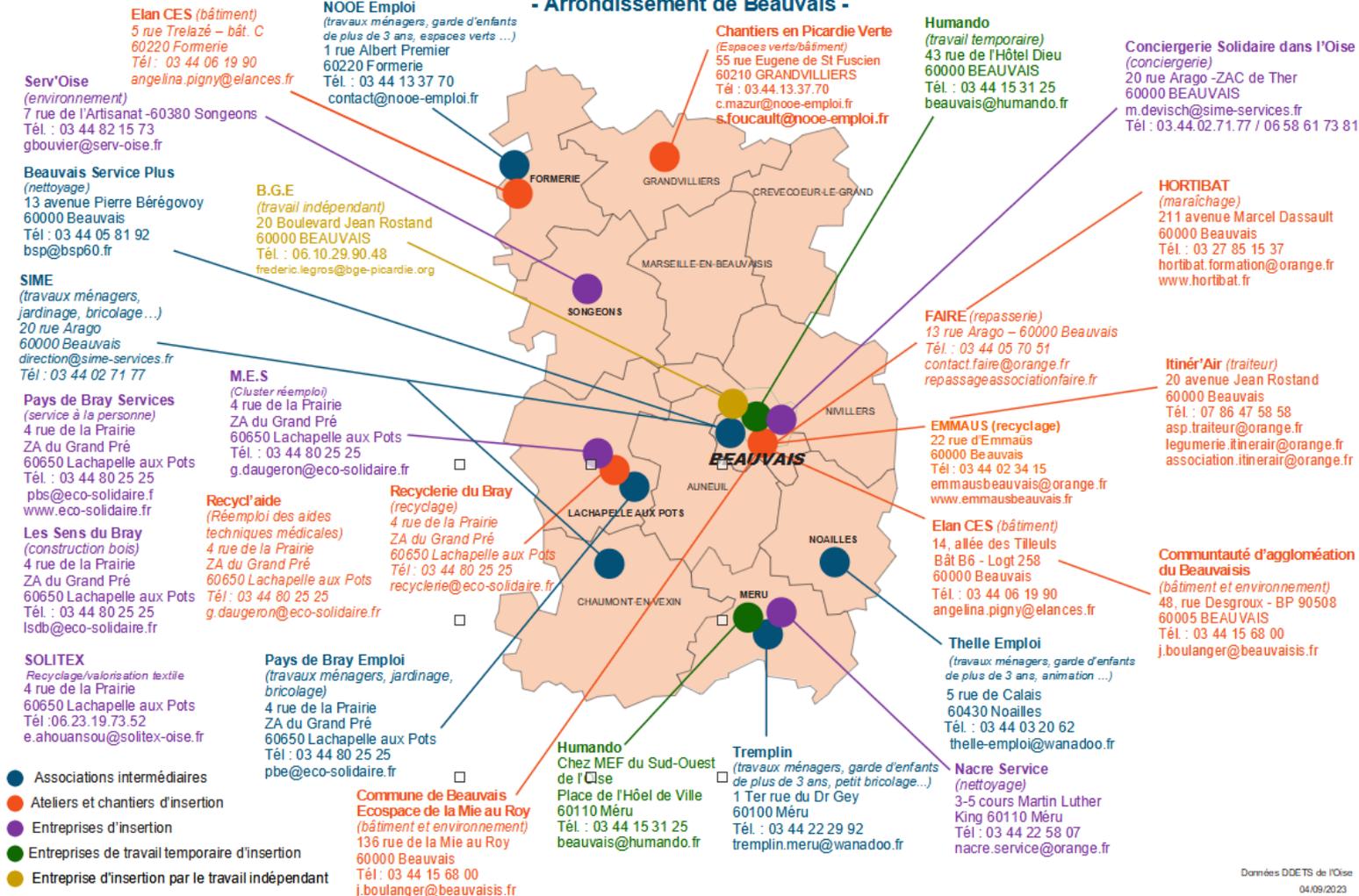


Services à la personne

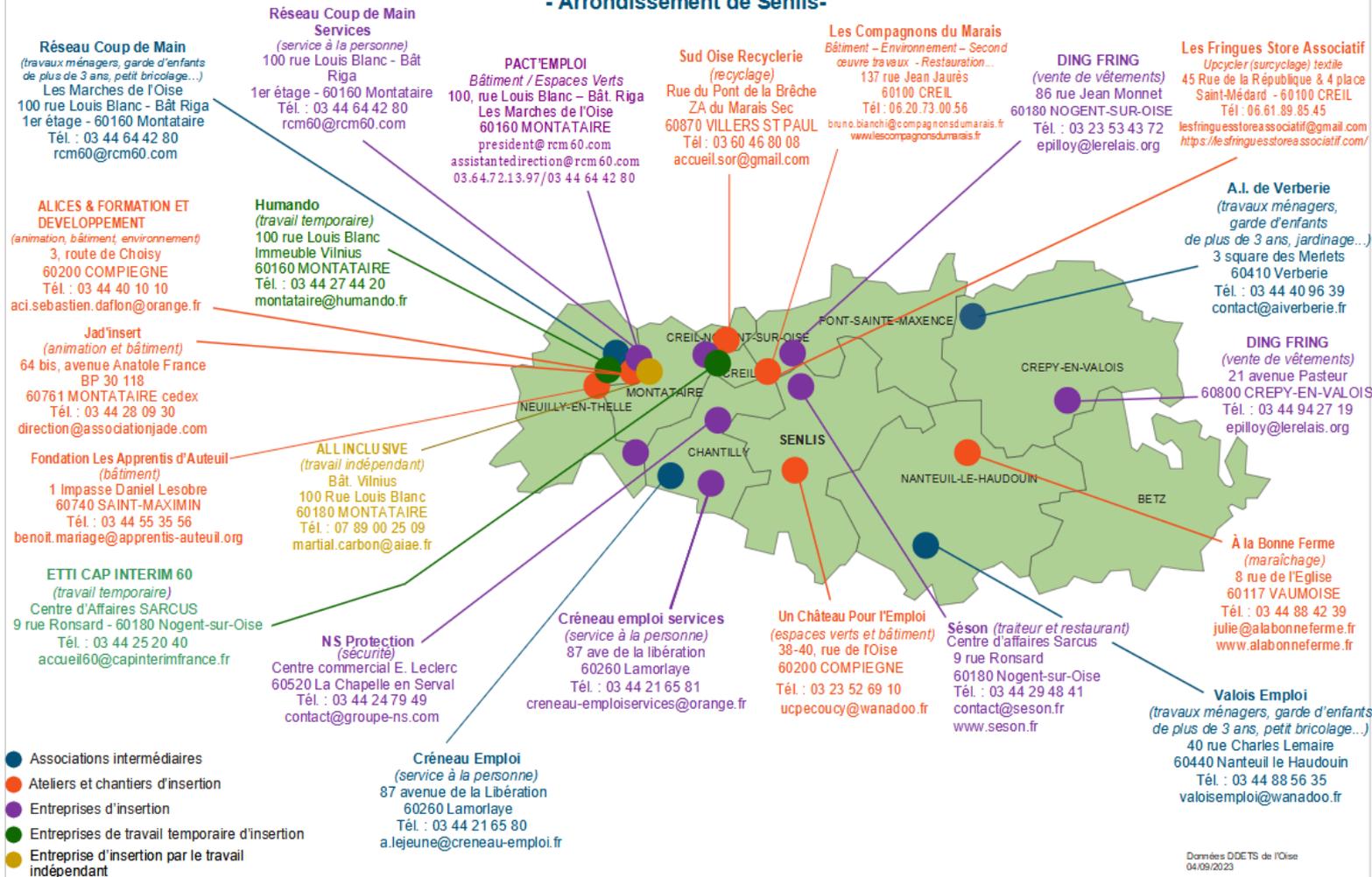
L'insertion par l'activité économique dans le département de l'Oise en 2023



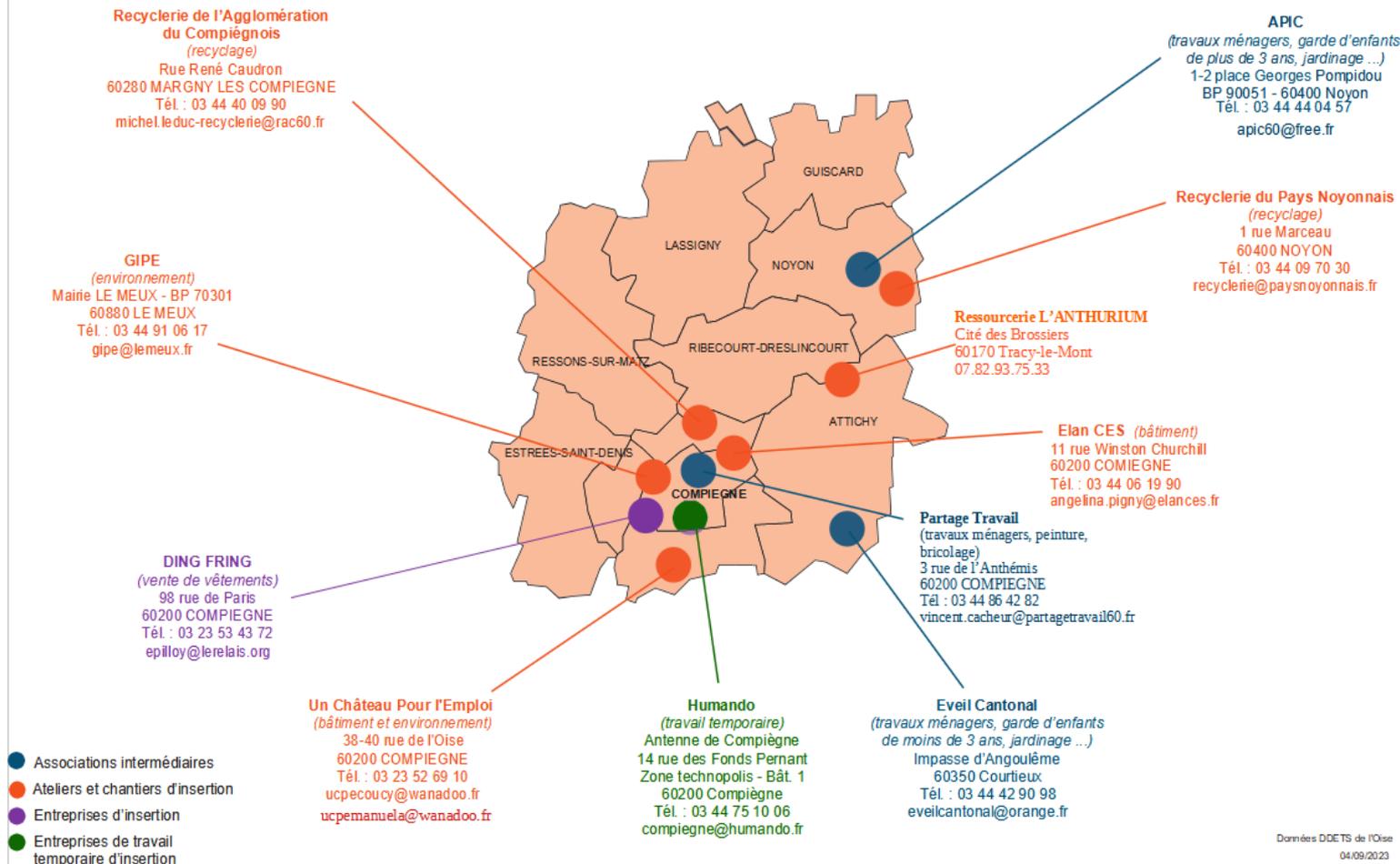
- Arrondissement de Beauvais -



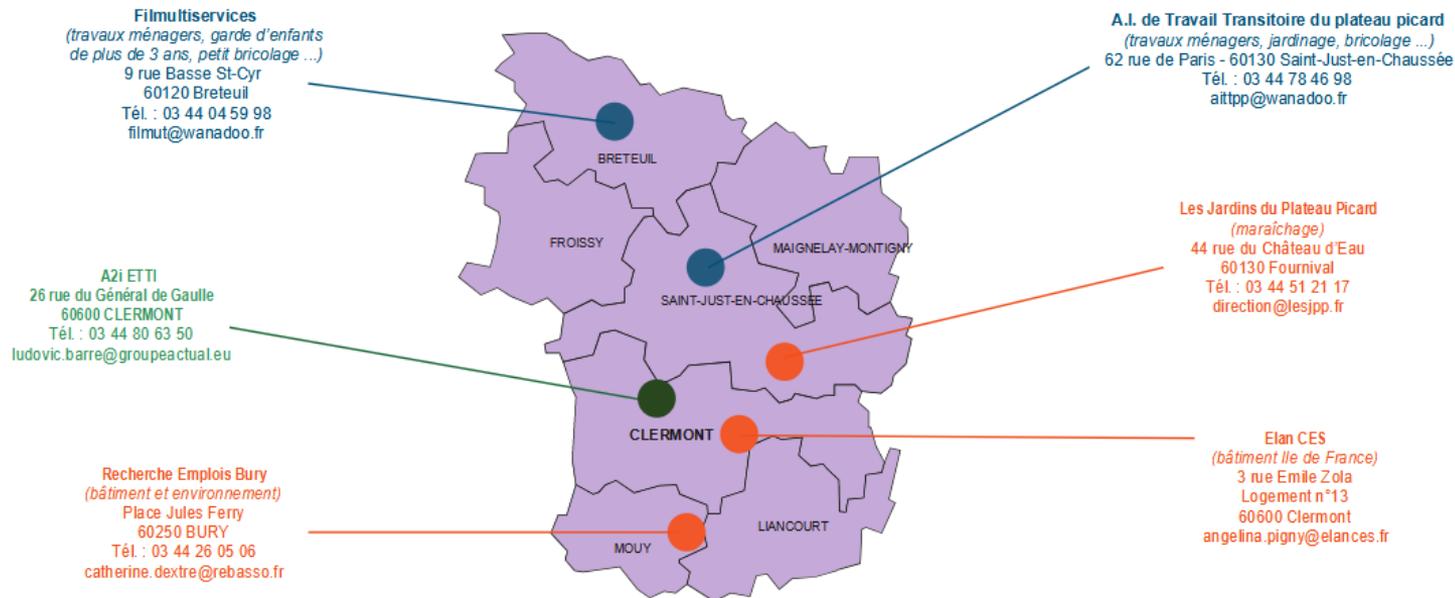
- Arrondissement de Senlis -



- Arrondissement de Compiègne



- Arrondissement de Clermont -



- Associations intermédiaires
- Ateliers et chantiers d'insertion
- Entreprises de travail temporaire d'insertion

Des questions ?

2. Quels partenariats possibles avec les SIAE du territoire ?

LES SIAE > POUR BÉNÉFICIER D'UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX BESOINS DE RECRUTEMENT

Témoignage Association intermédiaire **SIME** et entreprise **CYRIADOM**



Laetitia
FACHIN



CyriaDom
Services à la personne

Christelle
PETIT

Étape 1

L'accompagnement
vers l'emploi durable



CyriaDom
Services à la personne



Un partenariat gagnant / gagnant

- Besoin en recrutement des entreprises
- Besoin pour les structures de l'IAE d'accompagner leurs salariés vers l'emploi durable.

une réorientation des profils

- Profil avec trop de freins périphériques (mobilité, langue, budget...) réorientation vers les structures de l'IAE.
- Profil ne répondant pas aux critères de l'IAE / orientation vers les entreprises partenaires.

Les forces de ces collaborations

- Les profils sont formés et opérationnels
- Ils savent de quels métiers il s'agit.

Les mises en relation individuelles et collectives pour initier les recrutements

- **Organisation de petit-déjeuner entreprise** : présentation des entreprises et des postes à pourvoir.
- **Job dating** : « sourcing » des profils en parcours d'inclusion et préparation du salarié (levée des freins...).
- **Recrutement collectif en entreprise** : visite d'entreprise pour les profils identifiés par les structures de l'IAE.
- **Accompagnement** par les Conseillers en Insertion Prof. lors de l'entretien d'embauche.

« Sourcing » des profils :

- ➔ En fonction du **projet professionnel du salarié**.
- ➔ En fonction de **leurs critères de recherches d'emploi** (horaires, lieu...)

Etape 2

Les forces de cette collaboration pour la prise de poste

Un suivi vers et dans la prise de poste : levée des difficultés (trajets, horaires...), négociation du nombre d'heures...

La possibilité d'utiliser différents outils de l'IAE : Contrat Passerelle / Réduction du temps de travail, cumul d'activité...

Ex : prise de poste chez Cyriadom à 20h hebdo et 5h restantes chez FAIRE, puis 25h chez Cyria et 0h chez FAIRE.

Une prise de poste progressive.

Ex : Cumul d'activité pour SIME.

Etape 3 : Le suivi dans l'emploi

OBJECTIF

Sécuriser la
prise de
poste

- **Un suivi dans l'emploi** : appel à J1, J3 et J5 de l'entreprise et du salarié.
- Organisation de rdv tripartite.
- **Accompagnement de l'entreprise et du salarié** en cas de besoin.

LES SIAE > POUR RESPONSABILISER SES ACHATS

Par Daniel
KANTARA



Dans le cadre de votre politique de développement durable ou de responsabilité sociétale (**RSE**), notamment pour le soutien à l'emploi local, les SIAE sont des partenaires pertinents :

- achat de biens et des services (vente de légumes, entretien des bâtiments et des espaces verts, conciergerie, nettoyage des locaux, traiteur, restauration, etc.)
- mise à disposition de personnel en entreprise.

PRÉSENTATION



Sourcing inversé

Vous n'avez pas le temps de consulter des prestataires un par un ? Vous souhaitez identifier les meilleurs prestataires en vue d'un futur achat ?

Lancez un sourcing inversé et recevez une liste de prestataires ciblés, qualifiés et intéressés en moins de 24h.



Sécurisez vos achats

Vous souhaitez maximiser le nombre de répondants à votre appel d'offre ou votre marché réservé ? Vous désirez notifier des prestataires socialement responsables ?

Diffusez votre appel d'offre ou votre marché réservé à plus de 6000 prestataires et optimisez la mise en concurrence.



Auditez vos achats

Il se peut que vous travailliez déjà avec des prestataires socialement responsables sans le savoir !

Téléchargez le référentiel officiel des prestataires inclusifs conventionnés par l'Etat et faites-le correspondre avec votre référentiel fournisseur.



Mesurez votre impact social

Mesurer l'impact social de l'ensemble de vos achats et découvrez le nombre de personnes éloignés de l'emploi ou en situation de handicap qui trouveront un emploi grâce à vos achats socialement responsables.



Calibrez vos projets d'achats

Calibrez votre projet d'achat en fonction de l'offre inclusive.

Identifier en un clic le nombre total de prestataires socialement responsables pouvant répondre à votre besoin, découvrez leur chiffre d'affaires et leur nombre d'ETP.



Moteur de recherche multicritères

Recherchez parmi plus de 6000 prestataires socialement responsables et filtrez-les en fonction de plus de 6 critères.

Puis accédez à leurs coordonnées de contact gratuitement.

LES SIAE > POUR RESPONSABILISER SES ACHATS



Interview Oise
Habitat et
Réseau coup de
main



Des questions ?

3. Valorisation des outils de construction o parcours

Présentation

De l'immersion professionnelle à Immersion Facilitée



**immersion
facilitée**

Plateforme de l'inclusion

ALINE LEMERET

Directrice territoriale Déléguée

ARNAUD WALLOIS

Chargé de Mission

Vidéo de
présentation



À quoi sert l'immersion professionnelle ?



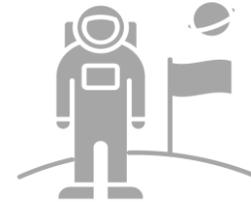
Découvrir

un métier ou un secteur
d'activité



Confirmer

un projet professionnel



Initier

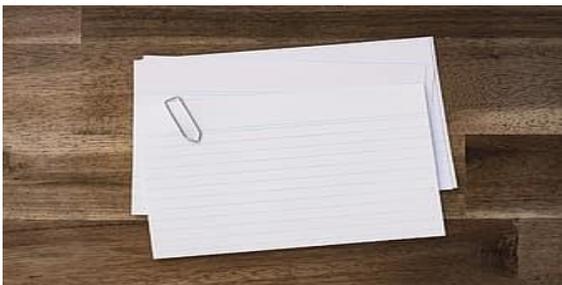
une démarche de recrutement

Dans quelles conditions ?

Le bénéficiaire est « en situation réelle » de travail, donc dans les mêmes conditions que s'il était salarié de la structure d'accueil :

Lui sont applicables :

Le règlement
intérieur



Les règles relatives
à la durée du travail



La meilleure façon de faire émerger de nouveaux talents



En cas d'accident de travail ou de trajet ?

Les formalités sont assurées par le prescripteur (structure d'accompagnement qui valide l'immersion via la plateforme*) qui porte la responsabilité.

Prévenir la structure des faits au plus tard dans les 24 heures

Dans quel cadre ?

L'entreprise ne peut pas accueillir pour faire face à un surcroît d'activité, occuper un emploi saisonnier ou remplacer un salarié absent.



* si vous souhaitez être référencé sur la plateforme, nous vous invitons à vous rapprocher de votre agence pole emploi.

Qu'est ce que



Immersion facilitée est un service public numérique
porté par le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion,
la DGEFP* et Pôle emploi.

Nous sommes membre de
La Plateforme de l'inclusion,
Groupement d'intérêt public (GIP).

Soutenue par **le Haut-Commissariat à l'Emploi
et à l'Engagement des Entreprises** (HC3E), elle
s'inscrit dans le cadre du SPIE*.

***DGEFP** = Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

***SPIE** = Service Public de l'Insertion et de l'Emploi

L'immersion professionnelle vous permet de :

- > **faire connaître** vos métiers et votre environnement de travail
- > **d'évaluer** des candidats potentiels en situation professionnelle
- > **pré-sourcer** des profils qui vous auraient échappé en cas de recrutement classique
- > **renforcer** une démarche inclusive au sein de vos équipes
- > **donner** un premier aperçu des codes du monde du travail aux plus jeunes

Avec Immersion Facilitée :

Les bénéficiaires accèdent à **un annuaire d'entreprises d'accueillantes** via **un moteur de recherche simple et efficace**. L'initiation et la validation de la convention sont **100 % dématérialisées**.

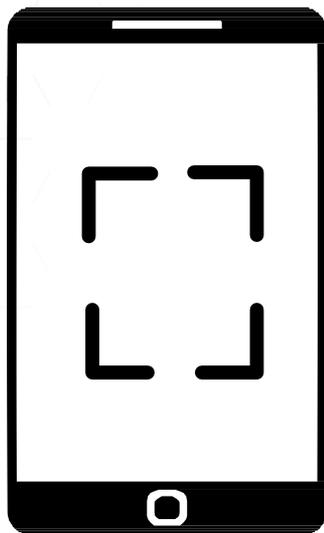
**Un annuaire
d'entreprises
accueillantes**

**Un moteur de
recherche simple
et efficace**

**Une démarche
100%
dématérialisé**

Devenez une entreprise accueillante

<https://immersion-facile.beta.gouv.fr/>



Merci d'avoir participé !



immersion facilitée

Plateforme de l'inclusion

La meilleure façon d'accélérer les immersions professionnelles

immersion-facile.beta.gouv.fr

LES OUTILS DE LA FORMATION AU SERVICE DE L'INSERTION

CONTRAT PRO EXPERIMENTAL & AFEST La Professionnalisation « SUR MESURE »



Vincent
CACHEUR



Florence
ROUDY

LES OUTILS DE LA FORMATION AU SERVICE DE L'INSERTION

CONTRAT PRO EXPERIMENTAL & AFEST La Professionnalisation « SUR MESURE »

CPE ou CONTRAT PRO EXPERIMENTAL

- **Dispositif de formation**
- Contrat dérogatoire en place depuis décembre 2018 et prévu jusqu'au 31/12/2023
- Objectif : acquisition de compétences 100% professionnelles spécifiques à une entreprise.
- Un CPE peut comporter des modules de formation en AFEST, en Présentiel, en Organisme externe ou en Distanciel

AFEST

- **Modalité de formation : Action de Formation en Situation de Travail**
- Mise en place depuis décembre 2018
- Objectif : acquisition de compétences 100% professionnelles de manière opérationnelle
- L'AFEST est réalisé dans l'entreprise par les acteurs de l'entreprise dans le cadre de n'importe quel contrat

LES OUTILS DE LA FORMATION AU SERVICE DE L'INSERTION

CPE ou CONTRAT PRO EXPERIMENTAL : principales caractéristiques

- CDD ou CDI sur une période de 6 à 12 mois – CERFA du ministère
- Parcours de formation de 150h minimum compris entre 15 et 25% de la durée totale du contrat
- Les publics :
 - ✓ Les jeunes de 16 à 25 ans révolus quel que soit leur niveau de formation initial.
 - ✓ Les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus
 - ✓ Les bénéficiaires de minima sociaux quel que soit leur âge (RSA, ASS, AAH)
 - ✓ Les personnes sortant d'un contrat unique d'insertion CUI, quel que soit leur âge
- Toutes les entreprises quelle que soit leur taille sous réserve de l'accord de l'OPCO

LES OUTILS DE LA FORMATION AU SERVICE DE L'INSERTION

CPE ou CONTRAT PRO EXPERIMENTAL : objectifs et modalités

- Associer les enseignements généraux, professionnels et technologiques et l'acquisition de savoir-faire par l'exercice dans l'entreprise d'une ou plusieurs activités professionnelles en relation avec les compétences visées.
- Acquérir les compétences associées à un métier exercé au sein de l'entreprise. Chaque compétence est déclinée en objectifs pédagogiques afin de construire un parcours qui alterne sessions de formations et mises en situation professionnelles.
- En respectant une alternance entre formation et exercice de la fonction durant toute la durée du contrat et des modalités spécifiques comme l'AFEST.

LES OUTILS DE LA FORMATION AU SERVICE DE L'INSERTION

CPE ou CONTRAT PRO EXPERIMENTAL : les avantages

Pour le bénéficiaire

- Acquisition de nouvelles compétences recherchées sur le marché de l'emploi et non accessible via la formation classique
- Intégration réussie grâce à un suivi pédagogique spécifique (tuteur et organisme tiers facilitateur)
- Amélioration de l'employabilité avec la délivrance d'une attestation de compétences détaillée
- Pour les publics éloignés de l'emploi ou non qualifiés le CPE est une vraie opportunité de réinsertion

Pour l'entreprise

- Définition d'un parcours de formation « sur mesure » adapté à ses besoins et ses métiers
- Transmission des pratiques, savoir-faire et gestes pro au salarié
- Optimisation de l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Valorisation des référents métiers
- Possibilité d'être accompagnée et/ou aidée pédagogiquement et financièrement par l'Etat et/ou les OPCO

LES OUTILS DE LA FORMATION AU SERVICE DE L'INSERTION

CPE ou CONTRAT PRO EXPERIMENTAL : acteurs et articulations



> Contrat-passerelle : exemple ACI Recyclerie du Pays de Bray et GAMM VERT

Le contrat-passerelle vise à **faciliter le recrutement** par les entreprises de droit commun de personnes en fin de parcours d'insertion (un salarié engagé dans un parcours IAE depuis au moins 4 mois dans une EI ou un ACI pourra être **mis à disposition d'une entreprise utilisatrice, autre qu'une SIAE et une entreprise adaptée (EA)**, pour une durée de **3 mois renouvelable une fois**.



Gilles
DAUGERON



Des questions ?

4. Valorisation des réussites de parcours



Allison ARMANT

> « Le mur des réussites » – Association ITINERAIR (restauration, traiteur, légumerie)

itinér'air
Accompagner vers une insertion réussie



4. Valorisation des réussites de parcours



> **Du parcours d'inclusion vers l'emploi** : recrutement Abeille assurances en collaboration avec la structure FAIRE (couture, repassage)



Laetitia
FACHIN

Gilles
TULIER

Des questions ?

5. Contacts

➤ Chargés de développement emploi DDETS

- Clermont : Jacqueline FARGEIX : jacqueline.fargeix@oise.gouv.fr

- Compiègne : Stéphanie LASSALLE : stephanie.lassale@oise.gouv.fr

- Senlis : Antoine LAURENT : antoine.laurent@oise.gouv.fr

- Beauvais : Daniel KANTARA: daniel.kantara@oise.gouv.fr

➤ Chargée de projet IAE Conseil départemental : Karine VERKLEVEN : karine.verkleven@oise.fr

➤ Chargé de mission partenariats Pôle emploi : Arnaud WALLOIS : arnaud.wallois@pole-emploi.fr